

M. P. Roux
DRH/D
Météo-France

Objet : Réunion au sujet du RIFSEEP avec le CEIGIPEF ce 10 avril 2019

Une réunion au sujet du RIFSEEP sous l'égide du CEIGIPEF se déroule le 10 avril prochain.

Malgré la signature de l'arrêté mettant en place le RIFSEEP pour les agents IPEF, ceux-ci ont moins de visibilité que les autres corps sur la gestion de cette prime.

En outre, on peut lister quelques questions émanant des collègues affectés à Météo-France :

- comment les niveaux d'Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) ont-ils été constitués concernant Météo-France ? Sont-ils seulement constitués ?
- existe-t-il des majorations géographiques comme chez les attachés ?
- quelle est l'évolution d'IFSE en cas de changement de grade ?
- quelle est l'évolution d'IFSE en cas de mobilité "ascendante", "descendante", y compris chez d'autres employeurs ?
- existe-t-il des montants socle au sein de chaque ou sous-groupe pour les primo-affectations ?
- comment le complément individuel annuel (CIA) est-il géré ?

Si l'administration de Météo-France n'a pas les réponses à ces questions en ce début de mois, peut-elle les recueillir à la réunion citée en objet et en faire part aux représentants des personnels lors du CT-EP du 16 avril prochain ?

Nous vous en remercions par avance et vous prions d'agréer nos respectueuses salutations,

Pour la CFDT-Météo,
L. Althuser